

PROMES NEWS

Bulletin édité sur papier et internet avec du courant d'origine photovoltaïque

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ROMANDS DE L'ÉNERGIE SOLAIRE
SOMMAIRE DU N° 35 FÉVRIER 2001

1. BILLET DE LA PRÉSIDENTE
2. ACTIVITÉS DU COMITÉ
3. LANCEMENT DE SUISSE ÉNERGIE
4. LA FORMATION DE « SOLATEUR » ?
5. LE CONGRÈS COMPLES 2000
6. LES ENFANTS DE CALVIN ET ROUSSEAU
7. L'ENVIRONNEMENT DANS LES JOURNAUX FINANCIERS
8. LE SOLEIL CATALAN A L'ASSAUT DU CO₂
9. PHOTOVOLTAÏQUE ET DÉVELOPPEMENT
10. EMPLOI

SECRÉTARIAT DE LA PROMES

Contact: Jean Graf / Sandra Hofmann Secretariat@promes.ch
Case postale 9 Tél. : 032 / 843.49.88
2013 Colombier (Permanence le matin)

RÉDACTION DU BULLETIN

Jean-Marc Cottier Redaction@promes.ch
20, rue Crespin
1206 Genève

1. BILLET DE LA PRÉSIDENTE

...vous avez dit : renouvelable ?

Renouvelable; à promouvoir quand il s'agit d'énergie !

Renouvelable; demande l'engagement de professionnels convaincus s'il s'agit de membres du comité; Qui a envie de rejoindre notre équipe ? Une lutte collective ne doit-elle pas être l'œuvre de chacun ? L'assemblée générale s'approche; pensez-y !

Renouvelable; la relève est aussi une préoccupation des gens de métier: Comment former les solaristes de demain ? Long et passionnant débat sur ce point au comité du 13 février: projets en cours !!

Renouvelable; à combattre de toutes ses forces quand il s'agit de paperasse!

8 formulaires différents pour poser 4 m² de panneaux solaires thermiques! La PROMES dénonce cette dérive qui déplace les priorités et ignore la responsabilité normale du maître d'état.

Je vous souhaite un goût du travail bien fait renouvelé.

Isabelle Opan

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA PROMES
Le vendredi 4 mai 2001 à Domdidier (FR)

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le comité s'est réuni régulièrement quatre fois depuis le dernier numéro de ce bulletin.

Les **tâches et responsabilités** des membres ont été revues en fonction de la personnalité de notre présidente Isabelle Opan qui entend se reposer davantage sur ses collègues pour les questions techniques et se consacrer plus particulièrement à la dynamique générale de l'association et aux relations extérieures.

Dans ce but le comité a défini des **tâches permanentes** et des **tâches non-permanentes** :

Parmi les premières on compte le secrétariat, dirigé par Jean Graf, qui assure l'ensemble de la communication interne, la comptabilité et les finances ainsi que tous les travaux de secrétariat, correspondance, impression et diffusion du bulletin. On compte également la rédaction de PROMES NEWS, qui est assurée par Jean-Marc Cottier et la fonction de Webmaster assurée par Michel Villos qui assiste aux réunions et rejoindra le comité après la prochaine Assemblée générale.

Les autres membres du comité assistent et soutiennent les responsables dans leurs tâches permanentes et se voient attribuer des tâches non-permanentes en fonction de leurs affinités et compétences, dans le cadre d'une stratégie et d'un programme élaboré par le comité.

Notre présidente a rencontré le président de la **SOFAS** avec lequel elle a passé en revue les problèmes généraux de la profession et les aspects de la collaboration entre nos deux associations, en particulier au sujet d'une présence commune dans les expositions à l'étranger.

Des contacts ont été pris pour organiser des réunions avec les **responsables cantonaux de l'énergie**, qui prennent une importance considérable depuis que la Confédération s'en est remis aux cantons pour une bonne partie de l'exécution des décisions fédérales. Le principal objectif de ces démarches est d'éviter à l'avenir la déplorable pratique du « stop and go » dans la distribution des subventions.

Une information sur la situation dans chaque canton est nécessaire. Un projet de Swissolar nommé « **Solex-Solanz** » devrait y répondre mais une information plus directe pour la Suisse romande sera également mise en place sur notre site Internet.

Le comité s'est penché sur le problème du **manque de personnel qualifié**, souligné par plusieurs membres. Une action importante a été mise en route pour cerner ce problème et étudier des solutions. Des contacts directs avec l'OFIAMT et les autorités cantonales sont en train d'être établis au plus haut niveau possible. Une participation au projet PENTA est envisagée, de même qu'une présentation de notre profession et de ses besoins de formation à l'occasion de la Cité des métiers qui doit se tenir à Genève du 7 au 18 novembre 2001 (voir sous 4).

Lors de la dernière assemblée générale de Swissolar, à laquelle elle était invitée, notre présidente a rappelé le manque de clarté qui subsiste dans la répartition des fonctions entre les associations purement professionnelles et l'organisation faïtière. Elle a suggéré au nouveau président de Swissolar, Monsieur Yves Christen, de rencontrer le comité de la PROMES pour une première prise de contact. Cette proposition a été immédiatement acceptée par Monsieur Christen qui a invité le comité à le rencontrer à Vevey.

Le 9 janvier 2001, le comité a donc tenu sa **100^{ème} séance** à l'Hôtel de ville de Vevey en présence de Monsieur Christen, qui a écouté avec attention et patience les doléances, mais aussi les remarques positives des professionnels romands par rapport à leur participation à Swissolar.

Dans sa dernière séance de février le comité a fixé la date de la prochaine assemblée générale qui aura lieu à Domdidier/FR.

JMC

3. LE LANCEMENT DE SUISSE ÉNERGIE

*Le nouveau programme énergétique suisse est entré en vigueur mardi 30 janvier 2001.
« Ce dispositif, intitulé SuisseEnergie, paraît beaucoup plus sérieux que son prédécesseur »
affirme Bernard Wuthrich, dans le TEMPS du 31.01.01. [|Article complet|](#)*

*L'avons-nous assez dit que E2000 n'était pas sérieux, mais sans échos ni améliorations !
Heureusement, les votations du 24 septembre 2000 ont bien mis les choses à plat :
Si l'économie suisse ne veut pas aider le développement des énergies renouvelables
elle prend le risque de lourdes taxes sur le CO₂ en 2004 ou 2005.*

*Du coup, tout se met en branle et qui retrouve-t-on dans SuisseEnergie ?
On y retrouve EconomieSuisse (qui a tiré à boulets rouges contre les renouvelables),
par le biais de l'Agence de l'Energie, laquelle devra bien, peu ou prou,
collaborer avec l'Agence des Energies renouvelables.*

*De là à penser que les 10 millions dépensés par EconomieSuisse pour lutter contre
l'inévitable auraient pu trouver une meilleure utilisation dans cette future collaboration.....*

JMC

SuisseEnergie, le nouveau programme de politique énergétique, a été lancé mardi au cours de 51 manifestations dans tout le pays. A Berne, le président de la Confédération, Moritz Leuenberger, a souligné le rôle déterminant de SuisseEnergie pour la maîtrise de l'énergie dans le sens du développement durable. Ce programme qui succède à Energie 2000 bénéficie du soutien de la Confédération, des cantons, des communes, de l'économie et des organisations écologistes.

SuisseEnergie vise à populariser les techniques ayant un bon rendement énergétique et le recours aux énergies renouvelables, ce dont le secteur économique profitera également. La sécurité d'approvisionnement de la Suisse s'en trouvera renforcée. Le président de la Confédération l'a souligné: étant donné que les marchés vont s'ouvrir et vu la dépendance excessive de notre pays à l'égard du pétrole, ce programme revêt la plus grande importance.

La diminution des rejets de CO₂ exige des efforts accrus

Comme l'a dit Monsieur Leuenberger, il ne suffira pas de poursuivre le programme Energie 2000 pour assurer un approvisionnement énergétique durable. Car les conditions du statu quo (loi sur l'énergie et mesures volontaires selon Energie 2000) permettront au mieux de stabiliser les rejets de gaz carbonique, mais non d'en réduire le volume comme l'exige la loi. Or la Suisse s'est engagée à diminuer ses émissions de CO₂ de 10 % par rapport à 1990, cela d'ici à 2010.

Des mesures supplémentaires seront nécessaires pour y parvenir.

Il faut en premier lieu augmenter l'impact des mesures volontaires, a dit le chef du DETEC. Les agences dont l'intervention est prévue dans les lois sur l'énergie et sur le CO₂ devraient s'y engager. Une démarche commune et certains principes dans ce sens ont déjà été fixés par le département et l'agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Ainsi les conventions pour la mise en œuvre de la loi sur le CO₂ ne devraient pas entraver la croissance des branches impliquées. Quant aux branches et entreprises qui atteindront les objectifs fixés, ladite loi prévoit de les exonérer de la taxe potentielle.

Extraits du communiqué de presse relatif au lancement de SuisseEnergie.

Le texte intégral peut être téléchargé sur Internet à l'adresse suivante :

[/ http://www.suisse-energie.ch/bfe/fr/information_links/medienmitteilungen/](http://www.suisse-energie.ch/bfe/fr/information_links/medienmitteilungen/)

4. LA FORMATION DE « SOLATEUR » ?

Le 13 mars 1978, Thomas Nordmann et la SOFAS lançaient le slogan :

« Solateur, un nouveau métier ? »

Si le nom ne semble pas avoir pris racine (du moins pas en Suisse romande), la formation qui est nécessaire pour réaliser une installation solaire fiable et performante, n'en a pas moins été abordée très sérieusement par les associations SOFAS et PROMES tout d'abord, puis par le programme PACER du défunt Office fédéral des Questions Conjoncturelles.

Où en est-on, cinq ans après la fin de ce programme ?

JMC

Tout d'abord, les professionnels du solaire ne peuvent que regretter qu'à la fin de six ans d'un succès sans précédent ce programme n'ait pas pu être prolongé [PN06-03]. La transmission à l'OFEN n'était pas un gage de succès et force est de constater qu'au seuil de ce troisième millénaire qui sera solaire, il ne subsiste plus, ici et là, que quelques cours organisés par la bonne volonté des uns et des autres, en particulier de SWISSOLAR Colombier.

Et pourtant, comme le relèvent plusieurs industriels, bureaux d'ingénieurs ou installateurs de notre association, le marché progresse, soutenu par les coups de pouce sporadiques de la Confédération et par la bonne publicité faite pendant la campagne des votations précédentes. Le volume des mandats et commandes s'accroît et plusieurs entrepreneurs ont des difficultés à trouver le personnel qualifié nécessaire pour suivre ce développement. Le comité de la PROMES s'est penché sur ce problème et a entrepris une analyse de la situation, de même que quelques actions et contacts pour la débloquer. Les suggestions de tous les membres sont naturellement les bienvenues.

LE PROJET PENTA

Lancé par SOFAS et PROMES, avec l'USIE pour les électriciens et l'ASMFA et Clima-Suisse pour les chauffagistes-sanitaires, un projet de post-formation d'installateurs est mené par l'ASMFA en collaboration avec SWISSOLAR. Ce projet est le seul au niveau fédéral et déploiera ses effets dans le courant de l'hiver prochain. La description des modules de formation proposés peut être demandée au secrétariat, ou téléchargée en cliquant sur :

[\[Module photovoltaïque\]](#)

[\[Module thermique\]](#)

PROJET DE CFC COMPLÉMENTAIRE DE « SOLARISTE »

Les contacts pris par la présidente et des membres du comité avec les responsables de quelques centres de formation ont montré un intérêt certain pour ce projet et les démarches se poursuivent.

Une nouvelle loi sur la formation professionnelle est à l'étude au Parlement. Elle pourrait entrer en vigueur en 2003 et serait plus souple pour les formations complémentaires, ce qui favoriserait notre projet. Les textes peuvent être demandés au secrétariat, ou téléchargés en cliquant sur :

[\[Loi de 1978\]](#)

[\[Projet de loi\]](#)

CITÉ DES MÉTIERS

Notre association est invitée à participer à cette manifestation qui se tiendra pour sa première édition à Genève du 7 au 18 novembre 2001. La Cité des métiers met l'accent sur la relève et la qualité de la formation professionnelle et le comité pense que cette plate-forme serait opportune pour évoquer notre problème et sensibiliser les jeunes. Un avant-projet concernant la forme et le financement de notre participation est en cours d'élaboration.

Tous les détails sur cette manifestation en cliquant sur :

[| http://www.citedesmetiers.ch/|](http://www.citedesmetiers.ch/)

5. LE CONGRÈS COMPLES 2000

La Coopération Méditerranéenne pour l'Énergie Solaire (COMPLES) a tenu à Beyrouth du 16 au 18 novembre 2000 une rencontre internationale "Le Congrès Méditerranéen pour l'Environnement et le Solaire" dans les locaux du C.N.R.S. Liban et avec la collaboration active de l'Université Libanaise.

Le thème choisi s'intitulait: "Développement et Protection durables du Pourtour Méditerranéen"

Les communications présentées concernaient les domaines suivants:

- Energies renouvelables (solaire, éolienne, biomasse), leurs productions, transformations et l'application de nouvelles technologies;
- Environnement, qualités de l'air, des océans, des sols, des eaux;
- Développement et réalisations de nouvelles utilisations et de nouvelles technologies .

Chaque journée a été ouverte par une conférence plénière: d'abord

- "Développement de l'énergie photovoltaïque au 21ème siècle" par M. J.C. Muller , prof. à l'Univ. de Strasbourg (laboratoire Phase, CNRS), puis
- "Méditerranée : diagnostic d'une mer en péril" par M. T. Courp, prof. à l'Univ. de Perpignan (Laboratoire LSM).

Les communications reçues ont été présentées au cours de 2 x 4 sessions.

Parmi les communications abordant des thèmes en développement, relevons les sujets suivants:

- qualité de l'air et maladies nosocomiales
- comportement des pesticides dans le sol: influence de divers facteurs environnementaux
- certification énergétique des bâtiments
- optimisation de la mise en suspension de charbon broyé dans l'eau
- dégradation par les radiations solaires des performances des composants en micro-électronique
- couches minces photovoltaïques par flash évaporation
- les espèces vanadium dans les catalyseurs V-Ce-O utilisés en élimination de suie diesel
- utilisation d'écorces d'eucalyptus pour la dépollution des métaux lourds.

Un volume de "Proceedings" sera publié au printemps. Le site du Congrès se trouve sous

[|http://web.univ-perp.fr/comples2k|](http://web.univ-perp.fr/comples2k) .

Avec satisfaction, les organisateurs ont relevé une large participation de jeunes chercheurs provenant des pays bordant la Méditerranée, y compris l'Algérie. Quelques personnes venant de Syrie et de l'Arabie saoudite étaient également présentes. Plusieurs communications ont été présentées par des chercheurs féminins, et les travaux de ces dames sont marqués par un sens plus aigu des réalités que ceux de leurs collègues masculins.

Le lendemain du congrès, une visite de plusieurs sites archéologiques datant de l'époque romaine - en particulier le complexe monumental de Baalbeck - a clos cette rencontre internationale.

G.H. Béguin

6. LES ENFANTS DE CALVIN ET ROUSSEAU

*Si vous avez le temps de ne lire qu'un livre en ce début d'année, c'est celui-ci qu'il vous faut !
Si les dernières votations sur une politique de l'énergie, ou plus généralement le déclin de notre pays vous inquiète, Jean-Pierre Ritter vous donne dans cet essai sur le déclin de la Suisse quelques clés pour essayer d'en comprendre les raisons :*

..... Les Suisses étaient habitués à l'éloge. Ils l'attendaient comme une chose méritée. Ils estimaient dignes d'admiration l'entente qui s'était établie chez eux entre des populations de langue, de culture et de religion différentes, puis leur démocratie ancienne, comme ils aimaient à le souligner, ou même la plus ancienne du monde, comme beaucoup le pensaient, ainsi que la forme qu'ils avaient donnée à cette démocratie, permettant au peuple de décider lui-même directement d'une bonne part des affaires d'intérêt commun.

Sans doute exagéraient-ils le nombre et la ferveur de leurs admirateurs. L'harmonie au sein d'une société composite n'avait plus rien de particulier à une époque où, autour d'eux et sans eux, des peuples autrement divers, qui s'étaient affrontés tout au cours de l'histoire et récemment encore, construisaient ensemble des institutions communes.

Quant à leur démocratie, avec ses constants appels au peuple sur des questions parfois mineures, parfois dépassant les capacités habituelles de jugement, elle semblait mal adaptée à la complexité du monde moderne et pouvait faire figure de curiosité historique.

Ils pensaient aussi que le caractère industriel, la discipline individuelle et collective qui leur avaient permis, dénués de ressources naturelles, d'atteindre le plus haut niveau d'aisance, devaient leur valoir estime et respect, oubliant en cela que la richesse suscite l'envie plutôt que l'admiration. Ils se faisaient même un mérite de leur neutralité, qu'ils rappelaient à tout propos et grâce à laquelle, restant à l'écart des conflits, ils avaient pu apporter aide à la misère et réconfort au malheur. Ils oubliaient qu'en notre siècle, où les guerres sont devenues de plus en plus cruelles par le nombre des vies qu'elles sacrifient, des ressources qu'elles détruisent, des souffrances qu'elles infligent, l'abstention paraissait une bonne affaire et la bienfaisance une prime d'assurance modeste.

Le pire cependant aux yeux des spectateurs extérieurs était que la Suisse de l'après-guerre ne participait à rien, était absente de tout et, se repliant sur elle-même, se voulait étrangère au monde où elle vivait et à la civilisation nouvelle qui s'édifiait autour d'elle. On ne hait peut-être pas l'absent, mais on perd les raisons de l'estimer, on s'en désintéresse et on l'ignore.....

.....La vie publique en Suisse se distingue assez nettement de ce qui est usuel ailleurs dans le monde moderne. Elle repose sur le principe que tout ce qui est d'intérêt commun à un groupe donné doit être discuté et réglé par ceux que cela concerne.

De petites unités dotées d'un pouvoir de décision propre sont la forme d'institution qui correspond à cet idéal.

En particulier, les communes jouissent en Suisse d'une large autonomie. A la campagne, où elles sont de taille modeste, leur gestion est l'affaire de chacun et elle est discutée par tous. Les membres des conseils élus agissent en étroite consultation avec leurs administrés. Parfois même, les décisions sont prises par des assemblées générales ouvertes à tous les citoyens. Ce modèle, d'origine alémanique, s'est répandu en Suisse latine, où il est pratiqué de façon peut-être moins systématique, mais le principe qui l'inspire est indifféremment reçu dans toute la Suisse.

Le même esprit préside à la très active vie associative qui, particulièrement en Suisse alémanique, offre un forum complémentaire pour la discussion d'affaires publiques. Ces associations répondent ainsi

parfaitement à l'idée de susciter une libre discussion entre ceux qu'une question touche. En revanche, de tels cercles ne sauraient être le berceau de vues audacieuses et ils servent bien plutôt à asseoir les idées reçues et à les retransmettre de génération en génération. Les institutions locales, parfaitement adaptées à la discussion des problèmes concrets qui se posent dans l'existence quotidienne de petites communautés, ne conviennent en revanche pas à l'examen des questions qui concernent l'Etat entier et celles-ci ne leur sont donc pas soumises.

On a tenté en revanche de transposer le même esprit de participation ouverte à chacun dans de plus grandes entités, cantons et Confédération, en recourant pour ce faire à la pratique constante du référendum, qui porte la démocratie à son plus haut niveau de réalisation, mais qui eut fréquemment pour effet d'empêcher une indispensable adaptation à des situations nouvelles.

Enfin, ce système prépare mal les politiciens à aborder les problèmes qui se posent à vaste échelle, notamment sur le plan international. La structure des institutions entraîne que les carrières commencent à l'échelon le plus bas, la commune, pour passer ensuite au niveau cantonal et aboutir enfin au niveau fédéral.

Cette pratique est au surplus en accord avec la conviction, typique de la mentalité suisse, mais fautive, que le traitement de petites affaires est une préparation nécessaire au traitement de grandes, alors que le contraire est vrai: la pratique de ce qui est petit rend incapable d'envisager ce qui est grand. Il ne faut pas, pour s'instruire, prendre une grande part à de petites choses, mais une petite part à de grandes choses.....

*Jean-Pierre Ritter nous a quitté au seuil du troisième millénaire en nous laissant ce message qui n'est pas optimiste, mais par son analyse lucide de la situation il nous montre que dans un pays aujourd'hui morose et sans projet il se trouve heureusement des citoyens qui prennent le temps de réfléchir, et dont l'enseignement serait profitable à nombre de ceux qui croient le diriger !
Jean-Pierre Ritter était un diplomate d'une grande culture, ambassadeur de Suisse à Cuba, en Autriche et en Russie; j'ai eu l'honneur et le plaisir de compter au nombre de ses amis depuis l'Algérie qui fut l'un de ses premiers postes. Son dernier livre est l'ultime service qu'il rend à ses compatriotes.*

JMC

*Jean-Pierre Ritter
Les enfants de Calvin et Rousseau
Essai sur le déclin de la Suisse
Préface de Edouard Brunner
Georg Editeur à Genève
ISBN 2-8257-0710-4*

7. L'ENVIRONNEMENT DANS LES JOURNAUX FINANCIERS

• LE COÛT DES CATASTROPHES « NATURELLES »

L'activité de l'industrie de la réassurance et la valeur totale des remboursements annuels mesurent l'ampleur des changements de climat et de leurs coûts, assure dans son rapport annuel la compagnie suisse de réassurance Swiss Re. En 2000 les catastrophes naturelles ont coûté 38 milliards. Et ce ne sont pas les catastrophes les plus meurtrières qui coûtent le plus cher...

.....Le typhon Bilis, qui a traversé Taïwan en quelques heures, a provoqué des destructions estimées à plus de 300 millions de dollars. Par comparaison, Swiss Re a dû déboursier 11 milliards de dollars pour les dégâts naturels dans le monde en 2000, alors que MunichRe, le numéro un du secteur, a payé près de 8 milliards. Quelques mesures timides contre le réchauffement de la planète ont bien sûr été prises lors du sommet international de La Haye. Pour de nombreuses personnes, il n'y a plus de saisons. Mais une chose est sûre, les risques climatiques et les destructions qui sont liées à ce phénomène augmentent dangereusement. L'activité de l'industrie de la réassurance et la valeur totale des remboursements annuels mesurent l'ampleur des changements du climat et de leurs coûts. « Nous devons renverser cette tendance et limiter l'impact négatif à tout prix, sans quoi les coûts vont exploser », affirme Gerhard Berz, directeur de la recherche scientifique auprès de Munich Re. Pour les pays qui sont assurés, les compagnies passeront à la caisse et les primes augmenteront pour s'adapter aux risques croissants. En revanche, les pays qui ne sont pas en mesure de mutualiser le risque de catastrophe seront plus durement exposés. Ainsi, dans le monde de la réassurance, certaines régions sont plus protégées que d'autres.

(extrait d'un article du Temps/Finance du 11.01.01 par Florenico Artigot)

[|Article complet sur PROMES.CH](#)

Lire aussi le rapport N° 201_00239fr de Swiss Re (27 pages)

[|Les tempêtes en Europe, un risque sous-estimé|](#)

• L'EUROPE VEUT TENIR LES ENGAGEMENTS DE KYOTO

Au seuil du troisième millénaire la Commission européenne se montre plus responsable que la Suisse par rapport à ses engagements en faveur de l'environnement. Le nouveau dispositif d'encadrement des aides d'Etat « environnementales » qu'elle a mis en place fait la part belle au développement des énergies renouvelables...

.....Le nouveau texte tient effectivement compte des engagements environnementaux pris par l'UE, notamment dans le cadre du protocole de Kyoto; mais, avant tout, il tente d'intégrer les changements enregistrés ces dernières années au plan national en matière d'octroi d'aides d'Etat à l'environnement. Si les règles actuellement en vigueur, et qui datent de 1994, se sont révélées un instrument efficace au cours des années précédentes, les interventions des Etats membres sont de plus en plus nombreuses dans de « nouveaux » secteurs, l'énergie surtout, a reconnu Mario Monti. En outre, elles se manifestent sous des formes jusqu'alors peu utilisées, telles que les réductions ou exonérations de taxes (notamment dans le secteur des renouvelables), sans compter les nouvelles formes d'aide au fonctionnement qui fleurissent dans nombre de pays.....

(extrait d'un article de l'AGEFI du 08.01.01 par Marie-Martine Buckens)

[|Article complet sur PROMES.CH|](#)

• L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Les industriels lillois investissent sur le marché de l'énergie éolienne pour compenser le ralentissement du secteur textile. Quatre industriels vont créer une ferme éolienne au Portel qui vendra sa production à EDF.

.....la digue Carnot de la petite ville du Portel, surplombant le port de Boulogne-sur-Mer, va être le cinquième site du littoral à capter l'énergie du vent pour produire de l'électricité. Dans six mois, elle accueillera quatre éoliennes de 750 kW chacune. Cette puissance sera suffisante pour fournir l'énergie électrique nécessaire à alimenter l'éclairage public de la ville. Il ne s'agit évidemment que d'une image, car dans les faits, les kWh produits seront intégralement revendus à EDF au prix unitaire de 55 centimes. « *En supposant un faible coût de maintenance, l'installation pourrait générer un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 2 à 4 millions de francs. Ce qui nous permet d'envisager un retour sur investissement de cinq ans* », estime l'un des initiateurs de ce projet, Grégoire Verhaeghe.....

.....persuadé que le marché est suffisamment mûr pour se développer en France, Grégoire Verhaeghe veut maintenant être fournisseur d'équipements et s'est lancé dans la fabrication de pales en carbone. Par ce biais, il ouvre une nouvelle activité qui, à terme, pourrait lui permettre une véritable reconversion. « *Le textile perd de la vitesse chaque année. Le personnel de l'usine a compris qu'il fallait maintenant trouver de nouveaux créneaux* », explique-t-il.

(extrait d'un article de La Tribune Desfossé du 25.01.01 par Francis Dudzinski)

[\[Article complet sur PROMES.CH\]](#)

• HOPE-I → 1% DES BESOINS ÉLECTRIQUES DE LA SUISSE

Promes News avait déjà dévoilé un projet de centrale thermique solaire à Chavalon, mais c'était dans le numéro du premier avril 1995 [PN07-05] ! Cette fois il s'agit d'un consultant d'entreprise zurichois qui prétend vouloir planter une centrale solaire thermique sur le lac Léman, couvrant 5.5 km² et qui couvre déjà une demi page de l'AGEFI (par ailleurs journal économique et financier sérieux).

.....Hope I, une centrale solaire de 5,5 km², se basant sur le thermique, qui devrait voir le jour sur le lac Léman. Un hybride qui se voudra à la fois un centre technologique et une attraction touristique unique en son genre. Un palace du sport et de la culture ainsi qu'un objet de prestige pour la Suisse, la France, l'Europe et même le monde...(sic)... Un projet que l'expert de Berne (*Urs Wolfer*) voit d'un œil sceptique: «Il n'y pas de moyens financiers pour un tel projet, qui d'ailleurs ne suscitera pas d'intérêt de l'industrie. »..... (*ouf!*)

....Et pourquoi pas le lac de Constance ou de Zurich ? demande l'AGEFI. « Sans doute parce que les populations locales réagiraient de manière hostile à un tel mégaprojet, observe D. Stickelberger, responsable de Swissolar, la Communauté pour l'énergie solaire. Les Romands, qui sont des Latins, afficheront une meilleure acceptabilité à Hope I...(re-sic) »

Quand donc ces promoteurs bien intentionnés (?) comprendront-ils que l'énergie solaire est par essence décentralisée et que son atout est de supprimer les coûts de distribution qui représentent la plus grosse partie du coût de l'énergie électrique ?

(information tirée d'un article de l'AGEFI du 07.12.00 par Michel Donath)

[\[Article complet sur PROMES.CH\]](#)

8. LE SOLEIL CATALAN A L'ASSAUT DU CO₂

*Le présent article est tiré de « La lettre de l'énergie solaire » de la société TECSOL à Perpignan.
Le texte intégral de l'ordonnance de Barcelone (mentionnée dans notre numéro précédent)
se trouve à l'adresse : http://www.amerlis.pt/solar_termico/ordenanza_barcelona.htm*

Le soleil catalan à l'assaut du CO₂

A l'instar de nombreuses mégapoles européennes, Barcelone commence sérieusement à manquer d'oxygène. Forts de ce constat, les édiles locaux ont décidé de prendre le taureau par les cornes et d'enrayer le phénomène.

Résultat

Depuis le 1er août 2000, un arrêté municipal impose la mise en place de chauffe-eau solaires sur tous les bâtiments collectifs construits ou rénovés à compter de cette date. Un acte fort qui marque la volonté politique de cette grande ville du sud de l'Europe dans sa lutte contre la pollution.

Etats des lieux

Barcelone l'industrielle, Barcelone, poumon économique de l'Espagne, Barcelone grand port méditerranéen mais aussi aujourd'hui, Barcelone place forte de l'énergie solaire en Europe. Depuis le 1er août 2000, rien ne sera plus comme avant pour les promoteurs et constructeurs catalans de grands ensembles. Ces professionnels du bâtiment ont pour obligation d'intégrer systématiquement dans leurs projets des installations solaires thermiques à savoir des chauffe-eau solaires. Cette décision a été prise par arrêté municipal de juillet 1999, arrêté entré en vigueur en août 2000.

Une volonté politique

En France et plus généralement en Europe, un tel arrêté n'est juridiquement pas envisageable. Difficile en effet d'imposer à des corps de métier une solution solaire pour le chauffage de l'eau sanitaire alors même que cette solution induit un surcoût de fabrication.

"Il est clair que, par rapport à certaines villes françaises par exemple, nous avons une certaine latitude de décision sur un plan local à Barcelone, estime Joan Carles Lopez, directeur du département énergie de la capitale catalane. Mais, il est clair également que cette décision d'imposer le solaire thermique dépend d'une volonté politique affirmée".

Pour l'heure et jusqu'au 31 janvier 2001, cet arrêté ne s'applique que sur certains quartiers neufs de la ville pour les bâtiments ayant une consommation d'eau chaude supérieure à 4000 litres/jour. Si c'est moins, d'autres solutions peuvent être envisagées. Après le 31 janvier, le volume sera porté à 2000 litres par jour sur l'ensemble de la cité barcelonaise ce qui sous-entend que des réalisations de taille plus petite seront, elles aussi, concernées. A Sant Joan Despí, une bourgade voisine de Barcelone, l'arrêté pris est encore plus restrictif. Le volume de consommation quotidienne au-delà duquel est obligatoire l'installation de chauffe-eau solaires, ne s'élève qu'à 750 litres/jour.

Les professionnels et le public suivent

Cette décision municipale d'imposer les chauffe-eau solaires a été longuement commentée voire redoutée un temps quant à sa perception auprès des professionnels concernés.

"Finalement, nous nous sommes aperçus après de nombreuses réunions que tous les gens du secteur l'accueillaient de manière très positive, admet Joan Carles Lopez. Et le public suit également. D'après une enquête de la Mairie, 80% des gens sont prêts à payer 10% de plus pour utiliser des énergies propres".

Pour favoriser la promotion des énergies renouvelables, la municipalité a d'ailleurs délégué un espace d'informations en plein cœur de Barcelone. Sa fréquentation a plus que doublé en un an. Elle a également diffusé des informations dans les collèges.....

Barcelone pense aux générations futures

Si les derniers immeubles construits sont soumis à l'arrêté, les anciens ne seront pas non plus oubliés. Dans les deux ou trois ans qui viennent, la ville de Barcelone choisira parmi les 800 édifices municipaux, ceux qui ont besoin d'eau chaude (piscines, écoles, gymnases, etc.) afin de les équiper de capteurs solaires thermiques. Pour la quinzaine de marchés municipaux, symboles de vie dans les quartiers, on cherche des solutions pour les équiper d'installations solaires soit thermiques pour l'eau chaude, soit photovoltaïques pour la production d'électricité. Un symbole fort entre un service de proximité de centre ville et une énergie propre.

La mairie de Barcelone devient de la sorte un véritable prescripteur dans l'utilisation des énergies renouvelables. " Nous devons servir d'exemple pour les jeunes générations " confie sobrement Joan Carles Lopez.

Barcelone la solaire est donc sur de bons rails. Ville de culture et d'architecture, elle porte également une attention toute particulière à l'intégration des capteurs sur site. " Nous travaillons beaucoup le thème de l'esthétique avec le Patronat Municipal de l'Habitatge, office HLM de la ville, se réjouit Joan Carles Lopez. Vous savez les concepts esthétiques changent au cours du temps mais nous savons déjà qu'il est possible de réaliser des installations réussies ". Un aspect à ne pas négliger pour une parfaite harmonie.

100 000 m² d'ici à fin 2002

La mise en place de l'arrêté municipal correspond en fait à l'élaboration d'un véritable programme énergétique, dans tous les sens du terme. L'objectif d'un tel plan porte sur 100'000 m² installés d'ici à fin 2002. Ce programme est également en phase avec les compromis énoncés lors de la conférence de Kyoto à savoir la nécessité de substituer 12% d'énergie fossile par des énergies renouvelables et également une diminution de 17% des rejets de CO₂ pour chaque pays de l'Union Européenne.

Joan Carles Lopez se demande d'ailleurs de quelle manière les Français vont-ils pouvoir respecter les nouvelles normes d'émission en vigueur si la loi ne les autorise pas à instituer de tels arrêtés. En Espagne, l'exemple de Barcelone est suivi de près et d'autres villes et villages pourraient adopter un tel arrêté dans les mois à venir.

Aides financières

Pour l'installation de capteurs solaires, deux aides compatibles sont possibles pour 2000 :

- l'une du gouvernement régional qui se monte à 35.000 pesetas (soit environ plus de 200 euros) par m² de capteurs installé.
- l'autre de la ville qui est de l'ordre de 25% par rapport au coût total de l'installation

Ces aides représentent en gros 50% du prix de l'installation.

*« La lettre de l'ENERGIE SOLAIRE » est diffusée par courrier E-mail.
Il est possible de s'inscrire sur le site de la société TECSOL
[/http://www.tecsol.fr/](http://www.tecsol.fr/)*

**Avez-vous noté dans votre agenda
l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA PROMES
le vendredi 4 mai 2001 à Domdidier/FR**

9. PHOTOVOLTAÏQUE ET DÉVELOPPEMENT

Un workshop national au sujet de la coopération au développement dans le domaine photovoltaïque aura lieu à Berne le 7 mars prochain. Ces derniers temps, ce sujet a connu différents développements au niveau national et international; par conséquent, l'heure est venue de discuter le sujet dans un cercle plus large d'acteurs intéressés (entreprises et institutions) afin de formuler des idées suisses et des contributions possibles.

Le workshop se déroule dans le cadre d'une plate-forme d'information qui a été créée et soutenue par le SECO (secrétariat d'état à l'économie). La coordination avec d'autres instances de la Confédération (DDC, OFEFP, OFEN) est assurée de façon à donner une vue d'ensemble représentative.

Les développements internationaux au sujet du photovoltaïque dans les pays en voie de développement seront également à l'ordre du jour. L'objectif du workshop consiste à établir l'échange d'expériences d'une part et de renforcer les intérêts dans le domaine d'autre part.

Si vous vous intéressez à la coopération au développement dans le domaine photovoltaïque, nous serions heureux de vous compter parmi les participants au workshop.

(nombre de participants limité).

Stefan Nowak, Chef de projet

Informations, programme et bulletin d'inscription :

*Dr. Stefan Nowak / NET AG, Waldweg 8
CH - 1717 St. Ursen, Switzerland
phone +41 (0)26 494 00 30 / fax +41 (0)26 494 00 34*

10. EMPLOI

Demande de travail temporaire d'été

Genève, le 05/01 /01
Yann Capitaine
7 rue Le Corbusier
1208, Genève

Je suis actuellement élève-ingénieur en deuxième année de l'ESME-Sudria (Paris) en vue d'obtenir mon diplôme d'ingénieur électricien/électronicien en 2002 (BAC+5). Je suis à la recherche d'un stage d'été, de préférence dans le Canton de Genève qui est le lieu de résidence de mes parents. C'est dans cette optique que je vous communique ci-joint mon curriculum vitae afin que vous puissiez examiner la possibilité de me proposer un emploi temporaire de stagiaire de un à deux mois en juillet/août 2001.

Dans le cadre de la fin de mes études supérieures d'ingénieur j'ai décidé de me spécialiser dans les technologies de l'énergie et je porte un intérêt tout particulier aux énergies renouvelables y compris les systèmes passifs thermiques, les sources photovoltaïques, les éoliennes et la bioénergétique. Dans l'un ou plusieurs de ces domaines, je souhaiterais pouvoir participer à des travaux de recherche industrielle ou d'ingénierie, y compris le suivi de chantiers, afin d'approfondir mes connaissances en la matière.

Je reste bien entendu à votre disposition pour toute information supplémentaire. Je vous remercie à l'avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à la présente demande et je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Yann CAPITAINE

Le Curriculum Vitae est disponible sur demande au secrétariat, ou téléchargé en cliquant sur [\[C.V.\]](#)